

ARDENNE **ECONOMIQUE**

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE DES ARDENNES

Le 28 novembre,
vous êtes invité à prendre
les “devants”



ENTREPRISE P 4 & 5 - COMMERCE P 6 & 7 - TOURISME P 8
ECONOMIE P 9 À 13 - INTERNATIONAL P 14 À 17 - ECHOS P 19 À 21
SERVICE P 23 - FORMATION P 24 À 26



Géraud Spire

Un nouvel espace transfrontalier de coopération économique

C'est donc décidé : les chefs d'entreprises wallons et ardennais se rencontreront à Sedan, le 28 novembre dans le cadre d'une journée transfrontalière.

Quatre des cinq provinces de la Wallonie y seront représentées : Namur, Liège, Luxembourg, Hainaut.

La CCI des Ardennes a pris les devants en organisant cette journée qui doit concrétiser les partenariats noués et consolidés au fil du temps.

Le cadre, les acteurs, l'outil

Confortées par les programmes européens successifs et officialisées par la signature de protocoles, les fondations de la coopération transfrontalière sont bien en place.

Les acteurs de part et d'autres de la frontière ont appris à se connaître et à travailler ensemble.

Un réseau relationnel dense s'est tissé progressivement entre CCI, bureaux économiques, agences de développement économique, centres de formation supérieure.

Mutualisation des compétences, partage d'expérience et d'expertise font désormais partie de nos habitudes. Et aujourd'hui, la CCI des Ardennes propose à ses partenaires belges l'outil permettant aux entrepreneurs de profiter pleinement de ces relations : une plate-forme collaborative transfrontalière.

Ensemble, prenons les devants

La complémentarité évidente de nos territoires, de nos besoins et de nos services doit nous permettre de créer un nouvel espace transfrontalier de coopération économique.

Géraud Spire
Président de la CCI des Ardennes



"Ardenne économique", trimestriel d'informations économiques de la CCI des Ardennes, 18 A, avenue Georges Corneau 08000 Charleville-Mézières. Tel : 03 24 56 62 62 - Fax : 03 24 56 62 22.

e-mail : ardenneeconomique@ardennes.cci.fr

Directeur de la Publication : Géraud SPIRE.

Comité de rédaction : Géraud SPIRE - Jean-Claude CHEF - Jean-Pierre LEGROS - Jean-Claude SAVOY - Stella DMYTRYK - Emmanuelle LESIRE.

Agence Conseil : Essentiel SDM - Tel : 03 26 04 04 07

Direction Artistique : Michel COLOMBO - Rédaction : Yves-Marie LUCOT.

Régie Publicitaire : Palm Communication - Tel : 03 24 56 03 03.

Impression : SOPAIC IMPRIMERIE. Rue Fr. Urano - 08000 WARCQ

Tirage : 9 500 exemplaires - Abonnement annuel : 6 euros.

Dépôt légal : octobre 2008 - Publication membre de l'U.J.J.E.F.

Reproduction interdite sauf accord préalable.

POMMIER FORMETAL
fabrique des pièces d'équipement
de poids-lourds.



DONCHERY

Pommier Formetal investit 7 millions € sur Ardennes Azur

L'entreprise de Neufmanil qui fabrique des pièces d'équipement pour poids lourds et pour remorques, va construire une usine sur la zone d'activités de Donchery. Elle y transfèrera sa forge en 2009.

C'est la première usine du groupe POMMIER", affirme son PDG Jean-Patrick Sauvy à propos de l'unité de production Pommier Formetal installée à Neufmanil. Elle emploie 75 salariés à la conception et à la fabrication de pièces métalliques qui équipent les poids-lourds et leurs remorques (crochets d'attelage, poignées, charnières, accessoire de bennes, toits, brides de roues de secours, butoirs spéciaux etc.).

Filiale depuis 1979 du groupe Pommier (400 salariés - 120 M € de chiffre d'affaires - siège social à Saint-Ouen-L'Aumône), l'usine de Neufmanil découpe l'acier, le forge, l'emboutit, l'estampe et le soude. Elle assemble ensuite les pièces de petites et moyennes séries que ses ateliers ont conçues et transformées. Pommier Formetal équipe par exemple les grandes marques de remorques de poids lourds, Trailor, Samro, Fruehauf, Krone, Schmitz, mais aussi les parcs de chariots élévateurs de Manitou, les cabines de pelleteuses Liebherr ou les véhicules de transport de l'armée française. "Le groupe est en pleine croissance, annonce son PDG. Pommier Formetal à Neufmanil est un créateur. Nous apportons à nos clients les solutions techniques qu'ils attendent. Et cet esprit de service et de contact très en amont avec la clientèle nous pousse aujourd'hui en avant. Le groupe emploie 40 personnes pour répondre rapidement aux demandes techniques de ses clients. C'est sa force".



Jean-Patrick Sauvy (à droite), PDG du groupe POMMIER et Jean-Luc Pigeot, directeur de POMMIER FORMETAL.

Avec 30% d'augmentation d'activités
Chez Formetal à Neufmanil dans la vallée de la Meuse, le groupe Pommier qui vend ses pièces métalliques partout dans le monde (10 000 références au catalogue) dispose aujourd'hui d'un très grand savoir-faire technique à proximité de ses grands clients du Benelux et de l'Allemagne. Mais bâtie dans le village, l'usine que dirige Jean-Luc Pigeot, est devenue trop étroite et trop bruyante.

"Nous ne pouvons pas accepter de surcharge de travail ici, explique le directeur de l'usine. Cela ferait trop de bruit. De fait, nous avons acquis avec l'aide précieuse de la CCI des Ardennes dix hectares de la zone d'activités de Donchery". Le projet des dirigeants de Pommier Formetal est de bâtir une usine qui couvrira 5 200 m² et une aire de stockage. *"Nous allons y déplacer notre forge et la moderniser, explique Jean-Patrick Sauvy. Nous prévoyons 30% d'augmentation d'activités dans cette forge qui devrait être opérationnelle dès l'été 2009 et qui emploiera une trentaine de personnes.* Le projet de transfert de la forge est estimé à 7 M € dont 2 M € consacrés à l'achat de nouvelles machines.

Contact : Pommier Formetal
rue de Napont, 08700 Neufmanil
tél : 03 24 53 67 57
mail : jean-luc.pigeot@pommier.fr



Les forges de POMMIER FORMETAL seront transférées à Donchery

Le site du Savoir Faire Industriel Ardennais SFIA prend de l'ampleur

www.cci.sfia.fr : créé par la CCI des Ardennes avec le cofinancement de l'Etat et du Conseil général, le site du SFIA est aujourd'hui un véritable outil de référence pour les acheteurs. Et pour plus de performance, le site propose désormais de nouvelles fonctionnalités.

Recensant 350 entreprises industrielles de 5 salariés et plus, déclinées en fiches signalétiques très détaillées (savoir-faire, produits, équipements, manutention, secteurs d'activité, qualité, environnement, points forts et carte d'identité de l'entreprise avec ses contacts), ce site est également très visité du grand public et des acteurs économiques.

Parmi les 1 500 visiteurs mensuels, près de 60% d'entre eux l'inscrivent dans leurs favoris. Il faut dire que le site du SFIA offre également un panorama des Ardennes à travers ses différentes rubriques :

- Tradition industrielle et différents secteurs d'activités présents dans le département,
- « Vivre dans les Ardennes » : les informations pratiques, la vie culturelle, les événements sportifs et autres animations, avec des liens cliquables vers les organismes intéressés,
- Les partenaires des entreprises : emploi, formation et enseignement supérieur ; développement technologique et recherche ; pôles de compétitivité et groupements d'entreprises,
- Le Bloc-Notes : un flash périodique d'informations industrielles fréquemment renouvelées.

Des visiteurs du monde entier

Le site du SFIA dispose de nouvelles fonctionnalités facilitant les consultations des internautes : l'affichage en



LE SFIA EN CHIFFRES

- 10 000 pages visitées par mois
- 1 500 visiteurs différents
- Enregistré parmi les sites favoris par 60% des visiteurs

plein écran, un nouveau visuel pour des fiches Entreprises plus dynamiques, la fonction d'impression directe et la possibilité de sélectionner des fiches sur une liste privée.

A noter l'origine géographique de nombre de visiteurs : Belgique, Pays-Bas, Grande-Bretagne, République tchèque, Allemagne, Canada, Nouvelle-Zélande, Suisse (mais aussi la Chine, la Slovaquie, l'Espagne, la Croatie, la Pologne, le Japon, le Brésil et le Maroc).

Contact : [ww.cci.sfia.fr](http://www.cci.sfia.fr) / onglet «contact» ou [C. Sophie Pécheux : specheux@ardennes.cci.fr](mailto:cspecheux@ardennes.cci.fr)

Participez aux premières « Rencontres inversées »

Jeudi 20 novembre 2008, le Medef et le Conseil général des Ardennes organisent les premières rencontres inversées, Porte de Flandres à Charleville-Mézières.

Le principe de ces rencontres professionnelles est très simple : sur une journée, des acheteurs de grands groupes industriels rencontrent des entreprises sous-traitantes locales.

Ce mode opératoire a déjà connu un grand succès à Charleroi, instauré par Agoria, organisation syndicale patronale belge.

« DIS-MOI TES BESOINS, JE TE DIRAI QUI RENCONTRER »

Le site Internet dédié à cette manifestation www.rencontres-inversees.com

va permettre aux acheteurs de sélectionner les fournisseurs ardennais. A partir du site SFIA (www.cci.sfia.fr), le Medef, aidé des étudiants du département de l'IUT GDI (Génie de la Distribution Industrielle) de Charleville-Mézières, établira ensuite le planning des rendez-vous personnalisés entre les donneurs d'ordres et les entreprises ardennaises.

Retrouvez les rencontres inversées sur le site du SFIA : www.cci.sfia.fr et pour plus d'informations, contactez le Medef Ardennes : tél : (+33)3 24 58 42 10 ou mail : medef.ardennes@wanadoo.fr

De grands donneurs d'ordres à domicile

Comme elle le fait dans le cadre du Savoir Faire Industriel Ardennais (SFIA) qui valorise les PMI du département, la CCI des Ardennes invitera prochainement à Charleville-Mézières l'acheteur d'un grand donneur d'ordres à rencontrer des entreprises ardennaises industrielles sous-traitantes de son secteur d'activités.

Cet acheteur expliquera à ses interlocuteurs ardennais la politique d'achats de son groupe et ses besoins précis en matière de sous-traitance industrielle.

Les chefs d'entreprises ardennaises auront ainsi l'occasion de se positionner en prenant un contact direct.

Contact : C. Sophie Pécheux
mail : cspecheux@ardennes.cci.fr

Quand le « commerce en fête » dynamise les unions commerciales

“L’opération Commerce en Fête nous a beaucoup mobilisés l’an passé. Elle va nous mobiliser plus encore cette année” explique Dominique Wallendorff, commerçante à Givet (parfumerie) et trésorière de l’association « Avenir commercial et artisanal du Givetois ».

Présidée par Valérie Lelong (traiteur), l’association qui rassemble quelque cinquante-cinq commerçants de Givet et de Chooz organise une manifestation de promotion du commerce et de l’artisanat local chaque mois (Saint-Valentin, fête de printemps, braderie d’été, etc.).

“L’opération Commerce en Fête donne une image de solidarité et de cohésion aux commerçants qui y participent, souligne Dominique Wallendorff.

C’est très important. L’union fait toujours la force. C’est ce que doit retenir de nous la clientèle qui vient plus nombreuse dans nos commerces à cette occasion. L’impact de l’opération joue beaucoup sur le consommateur local. D’où notre implication très

forte. C’est d’ailleurs plus une grande opération de communication qui nous est nécessaire qu’une opération de rapport”.

Auprès des clientèles des villes et des villages, l’opération « Commerce en Fête » fait la promotion des atouts des commerces de proximité, la joie de vivre et de travailler de leurs commerçants, artisans et prestataires de services. Il s’agit de donner envie aux clients des commerces de proximité d’y revenir plus souvent qu’à l’accoutumé.

La deuxième édition de l’opération « Commerce en Fête » se déroulera du 8 au 18 octobre 2008 dans les Ardennes. La première édition avait mobilisé deux cents commerçants et douze unions commerciales industrielles et artisanales (UCIA) sur le thème

« Mon Commerçant, Mon Environnement ». Ce thème est réitéré cette année. En 2008, quatorze UCIA des Ardennes l’illustreront chez leurs adhérents.

L’opération « Commerce en Fête » démontre toutes les qualités du commerce de proximité (accueil, disponibilité, services à la clientèle, etc.) et l’implication des commerçants ardennais dans la vie de leurs territoires qu’ils savent animer quand ils sont ainsi mobilisés sur un thème départemental.

Partout dans les Ardennes, les lots des jeux de l’opération « Commerce en Fête » feront découvrir aux clients des commerçants qui y participent les richesses touristiques du département.

Contact : Landry Sattezi,
tél : 03 24 56 62 87
mail : lsattezi@ardennes.cci.fr



Le forum de l'esprit d'entreprise

Les 5 et 6 décembre 2008, au Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie (CFAI) de Charleville-Mézières, la Chambre Economique des Ardennes (CCI, CMA, CA) organise le 4^{ème} Forum de la création et de la reprise d'entreprises, placée sous l'égide de l'opération « Génération Entreprendre » réunissant le Conseil régional de Champagne-Ardenne et toutes les CCI de la région. Le 4^{ème} Forum bénéficie du financement de l'Europe (Feder), du Conseil régional, du Conseil général des Ardennes et des chambres consulaires. L'an passé quelque 600 visiteurs s'étaient pressés au forum dont l'objectif, cette année encore, est de favoriser et de provoquer les rencontres entre repreneurs et cédants et d'orienter à bon escient les porteurs de projets viables de création d'entreprise.

Contact : Jean-François Rouville,
tél : 03 24 56 62 39
mail : jfderouville@ardennes.cci.fr



Des artisans ardennais à Bruxelles

La Chambre Économique des Ardennes participe de nouveau les 8, 9, 10 et 11 novembre à la douzième édition du salon Artisan'Art de Bruxelles. Sous la bannière « Ardennes de France », des artisans ardennais y exposent sur un stand collectif organisé par la Chambre économique, le Conseil général et le Comité départemental du tourisme des Ardennes. Ce dernier, en compagnie de la CCI des Ardennes, profitera de l'excellente fréquentation d'Artisan'Art à Bruxelles (20 000 visiteurs l'an passé) pour faire la promotion du futur Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes de Charleville-Mézières (édition 2009) et de la Voie Verte, l'itinéraire touristique des bords de Meuse ouvert en juin 2008 entre Givet et Charleville-Mézières qui sera bientôt prolongé jusqu'à Sedan.

Contact : Dominique Courtat-Guitton,
tél : 03 24 56 62 46
mail : dcourtatguitton@ardennes.cci.fr

Tout savoir sur le droit de préemption des communes

Le 7 novembre dans ses locaux à Charleville-Mézières, la CCI des Ardennes organise à l'intention des collectivités locales une journée d'information sur l'application de la loi du 2 août 2005. Les exposés seront présentés par Dominique Moreno, juriste de la CCI de Paris.

Cette loi détaille le droit de préemption au profit des communes sur les fonds de commerce et artisanaux et des baux commerciaux. Les communautés d'agglomération et de communes ne sont pas concernées par la loi.

Désormais, les communes seules peuvent délimiter un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité à l'intérieur duquel elles peuvent choisir de préempter sur toutes les cessions de fonds de commerce, de fonds artisanaux et de baux commerciaux.

L'objectif de l'application de cette loi est de protéger le commerce et l'artisanat de proximité. De fait aujourd'hui, la commune peut intervenir dans un secteur qui relève de la libre concurrence afin de palier, en cas de cession de fonds de commerce, de fonds artisanaux ou de baux commerciaux, une carence de l'initiative privée. Il faut noter que la commune, en choisissant d'appliquer son droit de préemption - et elle n'y est pas obligée - doit fournir au préalable un rapport analysant la situation de son commerce et de son artisanat de proximité et les menaces qui pèsent sur leurs diversités commerciales à l'intérieur du périmètre qu'elle aura désigné.

Mais à présent, lorsque intervient la cession d'un fonds de commerce, d'un fonds artisanal ou d'un bail commercial à l'intérieur du périmètre de sauvegarde désigné par la commune, le cédant (ou son notaire) doit en aviser la commune en indiquant le prix et les conditions de cession, la commune disposant de deux mois pour préempter. En organisant une session d'information sur ce droit de préemption des communes, la CCI des Ardennes veut souligner à cette occasion son souci de conserver le caractère commercial du centre des villes, des bourgs et des villages du département.

Contact : Dominique Courtat-Guitton,
tél : 03 24 56 62 46
mail : dcourtatguitton@ardennes.cci.fr



L'Ardennais Régis Dumay, trésorier de la Société Française des Urbanistes (SFU), organise dans les deux cités voisines les 6 et 7 novembre 2008 « les Journées Mondiales de l'Urbanisme » sur le thème des « villes en marche ».

Charleville-Mézières et Sedan, capitales des urbanistes

“Tous les ans depuis une quinzaine d'années, la SFU qui rassemble 400 urbanistes en France fête l'urbanisme dans le monde. En 2006, nous étions réunis à la Défense à Paris, l'an passé à Yahoundé. Cette année, les 6 et 7 novembre, les journées mondiales de l'urbanisme se tiendront à Charleville-Mézières et Sedan”, explique Régis Dumay, urbaniste à Sedan, co-dirigeant d'un bureau d'études d'audience régionale.

Le but de la SFU, association nationale créée en 1911 et déclarée d'utilité publique, c'est en premier lieu de dynamiser le réseau en France des urbanistes privés et des urbanistes exerçant dans la fonction publique (collectivités locales, Etat...) et de diffuser au plus grand nombre la science urbanistique dont les règlements sont de plus en plus complexes et les implications dans la vie quotidienne des citoyens de plus en plus grandes.

De fait sous l'égide de la SFU, les futures journées mondiales de l'urbanisme 2008 à Charleville-Mézières et Sedan développeront le thème général « villes en marche », des villes à l'urbanisme expansif qui les contraindra un jour à s'associer à leurs voisins.

“Nos campagnes se vident au profit des grandes villes, et les villes, quelle que soit leur taille, comme les territoires dont elles sont les centres urbains, se font de plus en plus concurrence, précise Régis Dumay. La SFU propose de réfléchir au devenir des espaces intermédiaires faiblement urbanisés et des petites villes. Sur quels projets fédèrent-elles leur développement ? Comment animent-elles de nouveaux partenariats ?”.

Etudes d'expériences vécues

À Charleville-Mézières et à Sedan les 6 et 7 novembre, la SFU dont Régis Dumay est le délégué en Champagne-Ardenne, réunira quelque deux cents invités français, belges, allemands, luxembourgeois, canadiens et africains.

Dans les deux villes concernées, les urbanistes assisteront à quatre tables rondes dont les participants étudieront des expériences vécues telles, par exemple, l'organisation d'un G10 entre des villes de la Marne, des Ardennes et de l'Aisne, la mise en réseaux des communes belges de la province du Luxembourg, les collaborations de Nantes et Saint-Nazaire, l'attraction mutuelle de

Sedan et de la Belgique, les transports publics dans les zones de faible densité de population, un réseau franco-belge de développement d'éco-quartier, l'analyse des phénomènes d'immigration transfrontalière entre N'Djaména et le nord Cameroun etc...

Les urbanistes des journées mondiales visiteront aussi le Château fort de Sedan. Ils y étudieront sa reconversion économique exemplaire avant de conclure leurs débats en présence Virna Bussadori, Présidente du conseil européen des urbanistes et des élus et des parlementaires des Ardennes.

Renseignements et réservations auprès de

- Régis Dumay :
tél : 06 20 39 34 20
mail : regisdumay@dumay.fr et de la
- SFU, 26 rue de l'Echiquier - 75010 Paris
tél : 01 45 39 69 53
mail : sfu@urbanistes.com

à consulter également le site internet :
<http://www.urbanistes.com>



Mécénat : le partenariat gagnant / gagnant

“Il faut imaginer le mécénat culturel comme un partenariat gagnant-gagnant qui doit s’inscrire dans la stratégie de votre entreprise”, affirme Christine Albanel, la ministre de la culture et de la communication.

Le champ d’action du mécénat est en plein essor. D’après une récente étude menée par Admical, 23% des PME de plus de 20 salariés sont mécènes. Pour une entreprise, le mécénat (à ne pas confondre avec le sponsoring qui est une prestation payante à caractère publicitaire) est un moyen efficace de communiquer « autrement » à l’adresse de ses collaborateurs, de ses clients et

de ses partenaires. Soutenir une cause est également un moyen pour l’entreprise de prouver sa responsabilité dans la vie sociale. De plus en plus d’entreprises agissent en faveur de la protection de l’environnement et participent à des opérations de solidarité (exclusion, réinsertion, santé, emploi...). Le patrimoine et la culture recueillent également toute leur attention.

Avantages fiscaux

La loi accorde une économie d’impôts sur les sociétés de 60% du montant de l’investissement pour toute opération de mécénat. Cette économie est plafonnée à cinq millièmes du chiffre d’affaires hors taxe, avec la possibilité de reporter l’excédent sur les cinq exercices suivants en cas de dépassement de ce seuil. La loi accorde à l’entreprise mécène des

contreparties en communication et en relation publiques, plafonnées à 25% du montant de son don. Il peut s’agir de billets de spectacles, de l’insertion du logo de l’entreprise sur les catalogues d’une manifestation, de visites privées, voire de la réservation d’espaces de réception. Au mécénat culturel par exemple, les entreprises peuvent consacrer de l’argent, des compétences, des services, de

la technologie et même des moyens matériels. Elles peuvent ainsi participer au développement d’un festival, à la restauration d’un monument, à l’achat d’une œuvre, au rayonnement d’un orchestre public, au sauvetage d’un site archéologique, etc.

Festival mondial cherche mécènes intensément

Le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes de Charleville-Mézières fait appel au mécénat des entreprises pour pouvoir organiser de grandes expositions et produire des spectacles. “Nous sommes ouverts à toutes les propositions”, affirme Jean-Luc Félix, président de l’association des Petits Comédiens de Chiffons qui prépare l’organisation dix jours durant du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes, en septembre 2009, à Charleville-Mézières.

Ce Festival connu du monde entier dans l’univers des marionnettistes a été créé en 1961 par le père de Jean-Luc Félix. Sa dernière édition en 2006 avait rassemblé 76 000 spectateurs à Charleville-Mézières (dont 20 000 scolaires) et 150 troupes artistiques des cinq continents. Un succès populaire pour l’unique manifestation culturelle de dimension internationale dans les Ardennes dont les retombées pour l’économie locale sont très importantes.

A partir de 2009, le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes se déroulera tous les deux ans. L’association porteuse des Petits Comédiens de Chiffon s’est professionnalisée et emploie quatre personnes à plein temps. Bien que le Festival dispose d’un budget de 2 M € (dont 580 000 € de recettes) subventionné par l’Etat, le Conseil régional, le Conseil général et la Ville de Charleville-Mézières, l’association subit les restrictions des crédits institutionnels. Elle a donc besoin du soutien de mécènes ardennais, nationaux ou internationaux pour assurer la pérennité du festival et son développement. “C’est le premier des festivals de théâtres de marionnettes en Europe”, explique Jean-Luc Félix. “Nous avons besoin du mécénat des entreprises pour pouvoir co-produire avec d’autres partenaires privés de grands spectacles. Mais le mécénat est aussi nécessaire pour organiser de grandes expositions. En 2009, nous aimerions consacrer une exposition à Jacques Cheney, grand marionnettiste français. Les mécènes nous y aideraient beaucoup !”

Contact : Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes
25, rue du Petit-Bois, BP 249 - 08103 Charleville-Mézières Cedex
tél : 03 24 59 94 94 - mail : festival@marionnette.com
http://www.festival-marionnette.com
Contact partenariats : tél : 06 83 34 77 94



Jean-Luc Félix

Axon'Cables soutient peintres, sculpteurs et calligraphes

Axon'Cables fabrique les câbles des appareils électroniques. Cette société créée et présidée par Joseph Puzo réalise 100 M€ de chiffre d’affaires annuel (dont 65% à l’exportation). Elle emploie 2 000 personnes dans le monde, 1 000 en France et 700 à Montmirail (Marne) dans sa principale unité.

Axon'Cables a acquis une solide réputation de mécène, bien au-delà du secteur industriel où l’entreprise s’illustre. En 1986, la société cherche à promouvoir parmi ses clients une image originale. À Montmirail, elle organise donc à leur intention des conférences techniques et expose dans son usine les œuvres de grandes dimensions de jeunes plasticiens auxquels elle a fourni gratuitement du matériel de travail.

“Les résultats furent extraordinaires”, raconte Joseph Puzo. “Nous avons eu à l’époque beaucoup de retombées médiatiques qui ont renforcé notre image d’entreprise technique. Nous avons même eu droit à un article dans Newsweek. L’opération ne nous a pratiquement rien coûté, à peine 7 500€ pendant un mois d’exposition. Et la presse internationale qui parle autant d’une entreprise, c’est très valorisant pour son personne”.

Axon'Cables a fait appel à d’autres plasticiens aux inaugurations de ses filiales allemande et britannique. Mêmes résultats. “Par la suite, nous avons voulu nous lancer dans le sponsoring sportif, dans la voile au Canada”, précise Joseph Puzo. “Mais une fois la course achevée et commentée, plus personne n’en parle”.

Or, le mécénat culturel d’Axon'Cables a continué à faire parler de lui bien longtemps après son avènement. Aujourd’hui, le groupe expose chez lui des artistes d’estampes chinoises. L’entreprise accueille en résidence à Montmirail dans une maison qui lui appartient des plasticiens qui n’ont d’autres obligations que d’y créer des œuvres.

“Ce type de mécénat nous permet de bénéficier d’importantes retombées médiatiques”, confirme Joseph Puzo. “Nous cherchons en permanence à développer cette originalité de l’entreprise. Les artistes contemporains que nous soutenons renforcent notre image de haute technologie, ambitieuse et innovante. Et ce mécénat bénéficie aussi bien aux artistes qu’au personnel de l’entreprise. Une année de mécénat nous coûte entre 15 000 et 20 000€, à raison de une à trois grandes actions dans l’année”.

Au développement de son mécénat artistique,



Gloria Friedmann

Axon'Cables a affecté l’un de ses cadres responsables du marketing, de manière à sélectionner les plasticiens. Car ils sont très nombreux, de par le monde, à solliciter la société de Montmirail. Bientôt son usine de câbles exposera les œuvres d’une grande calligraphe romaine.

Contact chez Axon'Cables :
Bettina François au 03 26 81 70 00

En Champagne-Ardenne, des entreprises et des commerçants contre le cancer

Créée et animée bénévolement par des acteurs de la vie économique rémoise, les opérations régionales « 1 euro contre le cancer » et « toute mon entreprise contre le cancer » bénéficient du soutien financier des entreprises, des commerçants et du grand public.

L’objectif est de donner des moyens supplémentaires à l’Institut Jean-Godinot, au CHU de Reims et à l’Université de Reims Champagne-Ardenne pour évaluer de nouvelles stratégies de dépistage et de traitement en matière de lutte contre le cancer. 118 000 euros ont été collectés en 2007.

Avec l’ensemble des partenaires, les Vitrites de Reims (association de 300 commerçants rémois) présidée par François Clément est l’un des animateurs de cet événement. “Nous participons activement à cette opération depuis sa création”, explique Yves Guinoiseau, trésorier de l’association. “En terme de communication auprès de nos adhérents et auprès de nos clients, cette opération nous per-

met de partager des valeurs, d’impliquer le commerce de proximité et, bien entendu, de participer avec plus de force à une grande aventure humaine au bénéfice de la collectivité. Nous souhaitons vivement que toutes les associations de commerçants de la région Champagne-Ardenne nous rejoignent, car l’Institut Godinot est régional et pas seulement rémois”.

Contact :
vous pouvez envoyer vos dons à
Institut Jean-Godinot - 1, rue du Général
Koenig - BP 51056 - Reims Cédex



Sollicitez maintenant le dispositif BER qui s'achève en 2011

Depuis sa création, le dispositif de soutien économique du Bassin d'Emploi à Redynamiser (BER) qu'on appelle aussi « la zone franche », a contribué à la création de 420 emplois.

Il faut rappeler d'emblée que le dispositif du Bassin d'Emploi à Redynamiser (BER - surnommé aujourd'hui « zone franche ») s'applique au canton de Chaumont-Porcien et aux arrondissements de Charleville-Mézières, de Sedan et de Vouziers (à l'exception du canton de Machault), soit 80% du département des Ardennes.

En 2007, afin de dynamiser l'économie ardennaise, l'amendement Warsmann accorde aux entreprises du territoire concerné un régime particulier de fortes exonérations fiscales et sociales. Ce régime se dresse contre les fermetures et les délocalisations et favorise l'implantation de nouvelles entreprises.

Il est donc temps d'investir.

Le dispositif du BER « zone franche » s'appliquera sur les territoires concernés jusqu'au 31 décembre 2011. Il met en œuvre cinq exonérations fiscales sur l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, la taxe professionnelle, la taxe foncière et, selon certains critères, sur les cotisations sociales.

À ce jour, auprès de la CCI des Ardennes, le BER a suscité quelque 650 contacts d'investisseurs. De leur côté, les Services fiscaux ont enregistré 763 demandes écrites de renseignement sur le BER « zone franche ». Depuis la mise en œuvre du dispositif, ce dernier a permis la création de 420 emplois sur le territoire concerné.

Energie, bâtiment et agro-alimentaire

Selon l'Urssaf des Ardennes, le BER a généré depuis sa création un total d'exonération de 800 000 €. À la fin de l'année 2008, ces exonérations devraient dépasser le million €.

Le régime du BER est réservé aux activités industrielles, commerciales ou artisanales (à l'exception du crédit-bail mobilier et de la location d'immeubles à usage d'habitation ou d'activités agricoles). Les exonérations du BER

s'appliquent aussi aux sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés exerçant une activité non commerciale (professions libérales, charges et offices dont les titulaires n'ont pas la qualité de commerçants, etc).

L'application du régime du BER a accéléré la création, l'agrandissement ou la modernisation d'entreprises. Les nouvelles entreprises y sont pour la plupart des TPE du secteur des services et de celui du commerce et de l'artisanat. Cependant, six grands projets industriels incubent actuellement dans le BER. Ils concernent les secteurs de l'énergie, du bâtiment et de l'agro-alimentaire, totalisent 70 M € d'investissement et pourraient créer grâce au dispositif BER « zone franche », 300 emplois.

Contact : Hubert Rosoy,
tél : 03 24 56 62 68
mail : hrosoy@ardennes.cci.fr



“Le dispositif BER « zone franche » nous a beaucoup aidé” affirme Louis Terrier, le PDG d'Oxame (6 M d'euros de CA en 2008 dont 95% à l'export) société qui a repris dernièrement la fabrique de baignoires Porcher à Revin.

“Nous avons créé sur place 51 emplois et nous avons obtenu de l'aide à la création d'emplois sous la forme d'exonérations de charges sociales pendant trois ans. Elles représentent 42% de notre masse salariale.

Le dispositif BER nous permet de les réduire à 25%. On ne crée pas une entreprise parce qu'on peut disposer d'aides de l'Etat et des collectivités. Cependant, ces aides sont de grands encouragements. Elles consolident plus rapidement l'entreprise et limitent beaucoup l'impact du déficit des débuts. Nous atteindrons notre seuil de rentabilité dans deux ans. Le soutien du BER nous permet de vivre jusque là”.

Franck Watelet : “le BER nous a permis d'embaucher deux salariés”.

“Quand on a créé notre pizzeria en avril 2007, nous n'étions au courant de rien. Nous venions d'acheter un vieux bâtiment à l'abandon pour en faire un restaurant. C'est notre comptable qui nous a mis au courant de ce que pouvait nous apporter le dispositif du BER. Il nous a permis d'embaucher deux salariés grâce à des exonérations de charges sociales durant cinq ans et des réductions d'impôts sur les bénéfices”.

Franck Watelet qui témoigne est un ancien chef de cuisine qui a créé avec trois associés un restaurant de 70 couverts. Ils ont investi dans cette affaire 280 000 euros et prévu d'y réaliser un chiffre d'affaires annuel de 200 000 euros. Le dispositif BER zone franche les exonère de 100% des charges sociales durant les deux premières années d'activité, de 75% la deuxième année, de 50% la quatrième et de 25% la cinquième.



Géraud Spire,
Président de la CCI des Ardennes

“Il peut paraître anormal encore à certains que nos échanges commerciaux avec la Belgique soient considérés par les services des Douanes françaises comme des EXPORTATIONS. Pourtant, il s’agit d’un marché intérieur de proximité dont les Ardennais n’ont pas toujours tout à fait mesuré l’importance et les conséquences sur leur vie économique. Or, notre but, en organisant cette journée transfrontalière, c’est de faire en sorte que tous, Ardennais et Wallons, travaillent en réseau au profit de nos entreprises. Et maintenant, soyons concrets et prenons les devants !”



LE POINT DE VUE DE CATHERINE HENRY



57 ans, avocate spécialiste du droit des affaires du cabinet Proesmans & Henry à Namur, administrateur de la Chambre de commerce de Namur et déléguée dans les provinces de Namur et de Luxembourg de l’Association belge des femmes chefs d’entreprise (ABFCE).
(Cette association recense 200 adhérentes dont une dizaine dans les 2 provinces citées précédemment.)

“Notre association rassemble des chefs d’entreprise propriétaires de tout ou partie du capital et exerçant des fonctions de direction. Nous avons constaté que nous n’avons pas exploré toutes les possibilités des contacts transfrontaliers. Car ce qui importe, à mon idée, c’est que de part et d’autre de la frontière, les dirigeants d’entreprise puissent créer des réseaux au profit de leurs entreprises, de leurs échanges économiques. Dans les provinces de Namur et du Luxembourg, beaucoup d’entreprises sont susceptibles de faire des affaires par-delà la frontière. Et la journée transfrontalière organisée à Sedan va nous permettre de mettre en relations les acteurs économiques ardennais et de la Champagne-Ardenne avec les entreprises que notre association représente ou connaît bien. La distance entre Namur et Bruxelles est la même que celle qui nous sépare de part et d’autre de la frontière. Nous partageons la même culture économique, la même langue et nous n’avons pas assez exploré nos possibilités de collaboration et d’échanges, de développement de réseaux d’affaires. Il est temps de s’en occuper”.

Contact :
Catherine HENRY au 00 32 81 721 630 ou
00 32 81 414 444

Ardennais et Wallons étoffent leurs relations économiques

Le 28 novembre 2008 à Sedan, la CCI des Ardennes organise « une journée transfrontalière ». Elle y a invité les représentants de quatre provinces de la Wallonie afin de mettre en œuvre de nouveaux programmes de coopérations économiques, touristiques et interactives.

Le département des Ardennes partage avec la Belgique wallonne 151 km de frontière (dont 96 avec la Province de Namur). Voilà qui crée des liens indéfectibles entre deux territoires ayant sensiblement la même densité de population (55 hab/km²). Rappelons qu’en 2003, la CCI des Ardennes a signé deux protocoles de coopération économique, l’un avec le Bureau économique de la Province de Namur et l’autre avec Idélux de la Province de Luxembourg. Même si les flux transfrontaliers de part et d’autres des Ardennes sont encore modestes, les échanges sont courants entre Ardennais et Wallons, notamment dans les entreprises à l’occasion de salons professionnels. Il faut rappeler en outre que la CCI

des Ardennes, le Conseil général et la Province de Namur ont élaboré en 2006 un protocole de coopération stratégique (actions économiques, développement touristique, santé, médico-social, éducation, culture, sécurité, etc.). La CCI des Ardennes a de plus établi des relations avec les provinces du Luxembourg et du Hainaut, un rapprochement important quant au prolongement de l’A34 vers la Belgique. Aujourd’hui, la CCI des Ardennes et ses partenaires institutionnels souhaitent étendre leurs relations transfrontalières à la Province de Liège, plus éloignée certes, mais qui possède un fort potentiel économique et d’importantes structures universitaires et de formations supérieures.

Six ateliers de coopération transfrontalière
Pour étoffer les programmes de relations économiques avec les territoires belges, la CCI des Ardennes organise donc le 28 novembre à Sedan une « journée transfrontalière ». Sont invités à cette rencontre, les représentants de quatre des cinq provinces de la Wallonie : Namur, Luxembourg, Hainaut et Liège. “Les objectifs de cette journée sont de développer les relations entre entreprises ardennaises et wallonnes et de s’affranchir de nos distances par la mise en place des moyens technologiques adéquats”, précise Jean-Claude Savoy, Directeur général de la CCI des Ardennes. Le 28 novembre, à Sedan, Ardennais

et Wallons confronteront leurs points de vue transfrontaliers autour de sept thèmes de discussion :

- L’internet collaboratif ,
- Les partenariats d’entreprises import et export,
- Les services,
- Le tourisme,
- La logistique et aménagement des territoires
- Les formations supérieures et les stages en entreprise

Dans l’après-midi, chaque atelier restituera au public invité le compte-rendu de ses travaux de la matinée. Les participants wallons et ardennais dresseront ensuite un programme d’actions concrètes de coopération transfrontalières à lancer dès cette année.

Les Ardennes motrices d'une région exportatrice

Selon la Direction régionale des douanes françaises, les résultats du commerce extérieur des quatre départements de la région Champagne Ardenne en 2007 traduisent la performance de l'industrie départementale sur le marché mondial.

Selon la Direction régionale des douanes françaises, les résultats du commerce extérieur des quatre départements de la région Champagne Ardenne en 2007 traduisent la performance de l'industrie départementale sur le marché mondial.

Ces résultats témoignent de la pertinence de l'action conduite à l'export par la CCI des Ardennes. En 2007, le taux de couverture des importations par les exportations atteint son plus haut niveau à 146%. Ce chiffre exprime la performance de l'industrie ardennaise qui se place ainsi au premier rang régional.

Cette performance est avant tout celle de la compétitivité des entreprises ardennaises qui, dans le cadre d'une concurrence mondiale exacerbée, conservent, consolident et développent leurs avantages concurrentiels. En conséquence, les statistiques des douanes françaises soulignent que le savoir-faire industriel ardennais constitue bien une réalité mesurée à l'aune du commerce mondial.

La CCI des Ardennes, en coopération étroite avec le Conseil général des Ardennes qui a réaffirmé récemment devant un parterre de dirigeants d'entreprises sa volonté de poursuivre son soutien aux efforts des industriels dans leurs démarches de développement à l'exportation, conduit depuis de nombreuses années des missions collectives multisectorielles au profit des entreprises sur de nombreux marchés

extérieurs : en Chine, en Russie, en Afrique du Sud, au Canada, etc.

La démarche volontariste de la CCI des Ardennes s'inscrit pleinement dans le cadre de son action régionale au sein de CCI International Champagne Ardenne (CCIICA), entité qui regroupe l'ensemble des opérations internationales menées par les CCI de la région Champagne-Ardenne.

Notons avec satisfaction qu'en 2007, la Chine apparaît pour la première fois parmi les vingt premiers clients des Ardennes. Et à côté de la Russie, déjà cliente des Ardennes, pointe à présent l'Ukraine.

Cependant, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas représentent respectivement 24,4%, 18,5% et 6,1% des exportations ardennaises soit 49% de leur total. Ces pays demeurent les premiers fournisseurs des Ardennes en réunissant 46,9% des importations du département.

Notons en outre que le Ministre délégué au commerce extérieur a classé prioritaires au développement international des entreprises les pays ciblés par la CCI des Ardennes.

FORMATION :

16 octobre et 20 novembre :

« crédit documentaire »

Inscriptions : 03 24 27 87 55

MISSION DE PROSPECTION

MULTISECTORIELLE :

du 17 au 25 octobre : Mission Chine

du 13 au 22 novembre : Mission Australie

Inscriptions : 03 24 27 87 58

SALONS :

du 4 au 7 novembre : MIDEST

Inscriptions : 03 24 27 87 57

du 11 au 14 novembre :

« ELMIA SUBCONTRACTOR »

salon de la sous-traitance industrielle à Jönköping, (Suède).

Inscriptions : 03 24 27 87 56

La CCI International Champagne-Ardenne (CCIICA) lance l'opération

« Nouveaux Exportateurs »

Cette opération qui doit développer l'exportation des TPE et PME s'adresse à des entreprises disposant d'un réel savoir-faire, d'un ou de plusieurs produits exportables, d'une capacité financière et de production compatibles avec l'exportation et d'une volonté forte de conquérir des marchés extérieurs. L'opération « Nouveaux Exportateurs » qui se déroulera au 3^{ème} trimestre 2008 s'adresse à des entreprises qui ne sont pas encore exportatrices ou le sont occasionnellement et dont le chiffre d'affaires à l'export est inférieur ou égal à 15%.

La CCI des Ardennes associée à un consultant spécialiste de l'exportation leur proposera d'abord d'analyser leurs capacités exportatrices et d'y associer une réflexion stratégique. Concernant chaque entreprise qui se sera engagée dans l'opération « Nouveaux Exportateurs », son dispositif définira ensuite un plan d'actions. Il s'agit AUSSI de mettre à la disposition des nouveaux exportateurs toutes les capacités d'expertise de la CCI des Ardennes.

Contact : Anne Bibot

tél : 03 24 27 87 58

mail : abibot@ardennes.cci.fr

Quand la CCI soutient les communautés de communes

La CCI des Ardennes a mis ses services à la disposition du développement économique des territoires de communautés de communes : celle des Trois Cantons à Carignan, celle de l'Argonne ardennaise à Vouziers et celle de Signy-le-Petit.

La CCI a déjà beaucoup travaillé sur le territoire de la communauté de communes des Trois Cantons en y organisant entre 2005 et 2006 une Opération de Redynamisation du Commerce et de l'Artisanat (ORAC). Elle poursuit aujourd'hui cet effort structurant, à l'écoute des besoins des entreprises de ce territoire intercommunal, en y développant de nouvelles actions collectives : opération qualité dans les commerces, suivi des entreprises nouvellement créées, opérations de formation des chefs d'entreprises, etc.). La CCI y prépare de plus un diagnostic précis de l'immobilier d'entreprise. Dans la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise, la chambre prolonge la mise en œuvre de l'ORAC en interrogeant les entreprises du territoire sur leurs besoins spécifiques. Faut-il mettre en place une tranche 2 de

l'ORAC ? De quelles aides individuelles les commerçants et les artisans peuvent-ils bénéficier rapidement ? Quelles actions collectives faut-il lancer (opération qualité, carte de fidélité, développement du marché de plein vent, formation des chefs d'entreprises) ? comment financer le poste du chargé de mission ?

À Signy-le-Petit, CCI et Communauté de communes réfléchissent pour l'heure à la meilleure application au profit des commerçants et des artisans des bonifications des taux de prêts. La CCI des Ardennes accentuera son soutien à la Communauté de communes en y déployant le dispositif national « Entreprendre en France » qu'elle gère dans le département.

Contact : Dominique Courtat-Guitton
tél : 03 24 56 62 46
mail : dcourtatguitton@ardennes.cci.fr



Un distingué citoyen des Ardennes

Le 9 juin à la Maison de l'Ardenne à Charleville-Mézières, l'actuel directeur de l'information et des études de la CCI des Ardennes, Hubert Rosoy, 45 ans, a été élevé au rang de chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole. Cette distinction que lui a remise le président-sénateur du Conseil général des Ardennes, récompense les efforts du récipiendaire dans l'élevage des moutons de la race Texel dont il est aujourd'hui en France l'un des spécialistes patentés, doublé d'un expert en génétique ovine.



Les nouveaux chiffres clés des Ardennes

La CCI des Ardennes diffuse la nouvelle plaquette des chiffres clés du département établis selon différentes sources statistiques, notamment selon celles de l'INSEE (chiffres 2005, 2006 et 2007).

La population des Ardennes est de 286 499 habitants, ce qui représente 28,4% de la population de la région Champagne-Ardenne et une densité au kilomètre carré de 55 habitants. Les Ardennes affichent un effectif de 99 618 emplois et un taux de chômage de 10,2 % (contre 7,5 en France). La plaquette 2008 publie également les statistiques de la formation, l'innovation, la qualité de vie, le tourisme, l'économie et le commerce extérieur.

Contact : Hubert Rosoy
tél : 03 24 56 62 68
mail : hrosoy@ardennes.cci.fr



LOC'INFO nouvelle formule

La CCI des Ardennes publie régulièrement les huit pages de Loc'Info, le bulletin des locaux industriels et commerciaux à vendre et à louer dans les Ardennes (ateliers, bureaux, cafés, hôtels, restaurants, entrepôts, fonds de commerces, murs commerciaux et pas de porte). Le numéro 44 de juin 2008 de Loc'Info contient quelque 250 références. Chaque semaine, la CCI des Ardennes reçoit plus de quarante appels téléphoniques les concernant. Les informations de Loc'Info permettent aussi d'établir des statistiques fiables quant à l'évolution des prix au mètre carré de location de l'immobilier commercial et d'entreprise dans les Ardennes. Le bulletin Loc'Info est téléchargeable par le site Internet de la CCI des Ardennes.

Contact : Hubert Rosoy
tél : 03 24 56 62 43
mail : locinfo@ardennes.cci.fr

Les rendez-vous du SIAL et du SIMI

Le Salon International de l'agro-alimentaire (SIAL - 140 000 visiteurs, 5 300 exposants, 19 filières) se déroulera du 19 octobre au 23 octobre 2008 au Parc des expositions de Villepinte.

Les CCI des Ardennes et de Reims et Epernay, Haute-Marne Expansion et CADev y seront réunis sur un seul stand, « Invest in Champagne Ardenne » afin de positionner la région comme un territoire favorable au développement. Le stand collectif mettra en avant les industries agroalimentaires de la région : le Champagne, Lu « 3 chatons », les salades Bonduelle, Mc Cain, Viande Charal, Bongrain (Caprice des Dieux), Moutarde Bister, Baguépi ou encore les Biscuits Fossier.

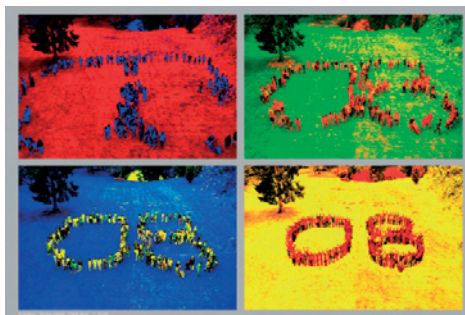
Le salon SIMI se déroulera du 3 au 5 décembre 2008 au Palais des Congrès de Paris.

Vitrine du marché de l'immobilier d'entreprise en France, il attire 12 000 visiteurs (des utilisateurs, des promoteurs, des aménageurs, des investisseurs, des conseils immobiliers, des élus locaux).

Sous le slogan « Construisez votre avenir en Champagne-Ardenne », soutenu par trois accroches visuelles Logistique, Industrie et Tertiaire, la CCI des Ardennes, la Communauté d'agglomération de Charleville-Mézières, la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne, Aube Développement, Haute-Marne Expansion et CADev y animeront le stand collectif « Invest in Champagne Ardenne ».

Contact : Ardennes Expansion - 03 24 56 62 90

« Si l'on veut rayonner à l'extérieur, il faut d'abord rayonner à l'intérieur ! »



« Les Ardennes vous ouvrent les bras »

Après s'être mobilisée à l'occasion du 08/08/08, la Jeune Chambre Economique en Ardenne poursuit sa campagne de promotion des Ardennes et des Ardennais à travers une campagne d'affichage urbain dans tout le département, déclinant les principales caractéristiques du territoire : savoir-faire, culture, cadre de vie.

Cette action a déjà reçu le soutien du Conseil général des Ardennes et des Villes de Charleville-Mézières, Sedan, Rethel, Givet, Vouziers, Carignan.

Pour tout renseignement : 06 74 55 91 68

web : www.jeunchambreconomiqueardennes.blog4ever.com

OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE

ENTREPRENDRE DANS LES ARDENNES

Réunions d'information collective

Sedan	Charleville
9 octobre	2 octobre
23 octobre	16 octobre
6 novembre	30 octobre
20 novembre	13 novembre
4 décembre	27 novembre
18 décembre	11 décembre

Renseignements : 03 24 56 62 39

STAGE 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE

Prochaine session de stage :

du 1^{er} au 05 décembre à Sedan

Renseignements : 03 24 56 62 39

COMMERCE EN FÊTE

du 8 au 18 octobre

dans tout le département.

Renseignements : 03 24 56 62 87

SERVICES

Forum des Entrepreneurs à Liège

les 22 et 23 octobre :

stand de la CCI des Ardennes, qui sera également relai des rencontres B2B.

Renseignements : 03 24 56 62 40

12 décembre :

speed dating organisé entre les prestataires des services aux entreprises et les professionnels utilisateurs.

Renseignements : 03 24 56 62 40

JMU

JOURNÉES MONDIALES DE L'URBANISME

les 6 et 7 novembre

à Charleville-Mézières et à Sedan.

Renseignements :

06 20 39 34 20 (Régis Dumay) ou

01 45 39 69 53 (Société Française de l'Urbanisme)

DROIT DE PRÉEMPTION

7 novembre : réunion d'information destinée aux élus municipaux, CCI Charleville-Mézières.

Renseignements : 03 24 56 62 46

FORUM DE

LA CRÉATION REPRISE D'ENTREPRISE

les 5 et 6 décembre dans les locaux du CFAI à Charleville-Mézières

Renseignements : 03 24 56 62 65

Sedeca, le gardien de l'esprit libre à domicile



Les boîtiers d'écoute sont installés dans les pièces de vie

Cette PME installée à Signy-le-Petit et qui emploie six salariés* fabrique et installe, chez les personnes âgées ou dépendantes, un système d'assistance téléphonique à leur vie quotidienne. Un service à la personne en pleine expansion.

**(il y a 13 salariés sur place, ce qui englobe la partie fabrication et service de pose et remise en état des appareils loués).*

Le principe est simple. Encore fallait-il en avoir l'idée. Il s'agit de permettre à des personnes âgées ou dépendantes "de vivre chez elles l'esprit tranquille" grâce à l'assistance en permanence d'un centre d'appels téléphoniques, Assystel. Et c'est la société Sedeca de Signy-le-Petit qui a conçu et qui fabrique ce système de téléassistance. Il est constitué à domicile de boîtiers vocaux fixés dans les pièces de vie, d'un médaillon d'alerte passé au cou de la personne assistée ou d'un bracelet et d'une poire d'alerte suspendue au chevet de son lit. À tout moment le contact est établi entre la personne munie de ce système de téléassistance et le centre d'appel.

"À l'autre bout de la ligne, quel que soit le problème, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, une hôtesse s'occupe de tout, explique Jean-Paul Petit, le gérant de Sedeca Electronique. L'hôtesse appelle immédiatement les proches de la personne assistée ou alerte les secours si la situation l'exige, notamment quand la personne assistée ne peut plus répondre".

Sedeca Electronique qui a réalisé l'an passé 3,2 M € de chiffre d'affaires (fabrications et mises en services), fabrique chaque mois quelque 2 400 appareils d'aide au maintien à domicile de personnes dépendantes et âgées. Ces appareils sont destinés au marché français. Ils sont utilisés par de nombreuses associations d'aide à domicile des personnes dépendantes agréées par les Conseils généraux.



Sedeca fabrique les composants de son système d'assistance téléphonique

Un réseau de démarcheurs indépendants

"Nous travaillons aujourd'hui avec le Conseil général du Nord, département dans lequel nous comptons 13 000 abonnés à ce jour, révèle Jean-Paul Petit. Nous travaillons aussi avec le Conseil général de l'Aisne en répondant aux appels de 2 500 personnes assistées". Pour l'instant, Sedeca n'a pas réussi à intéresser le Conseil général des Ardennes à son système de téléassistance. Mais l'entreprise ne désespère pas d'y parvenir prochainement.

En revanche, elle déploie son produit original de service à la personne partout en France par l'entremise d'un réseau d'une trentaine de vendeurs et démarcheurs indépendants. Elle équipe ainsi, à travers les relais des comités communaux d'action sociale des villes et des intercommunalités, des associations de téléassistance et d'aides à domicile de l'Indre, de la Loire, de la Seine-et-Marne, du Rhône, voire des associations de la Suisse romande.

Sedeca développe maintenant la fabrication d'appareils complémentaires à son système téléphonique d'assistance à domicile. Il s'agit d'un dispositif de détection de fumées relié à la télé-alarme du système et d'un dispositif « de surveillance d'activités » qui prend garde aux personnes assistées en cas d'inactivité constatée dans la pièce de vie.

Renseignements
auprès de SEDECA,
57 rue Nicolas de Rumigny,
08380 Signy-Le-Petit
tél : 03 24 53 51 70



Jean-Paul Petit, gérant de la SARL Sedeca Electronique et PDG de la SA Sedeca.

Treize parrains et marraines et autant de filleuls à l'IFV

Le 25 avril 2008, à la Maison de l'Ardenne à Charleville-Mézières, la 22^{ème} promotion de l'Institut des Forces de Vente (IFV) de la CCI des Ardennes a rencontré ses marraines et parrains.

Ces parrainages permettent aux stagiaires de la nouvelle promotion de trouver auprès de professionnels de la vente des conseils et un soutien personnalisés durant toute leur formation. La nouvelle promotion de l'IFV des Ardennes a souhaité être parrainée par des anciens diplômés de l'IFV ayant eu un parcours professionnel significatif dans la fonction préparée. Les stagiaires seront ainsi davantage soutenus et guidés. Soutenue par le Conseil régional, l'IFV de la CCI des Ardennes, depuis sa création en 1986, répond à un réel besoin des entreprises locales en personnel formé à la fonction commerciale de terrain.

Contact : IFV tél : 03 24 56 62 66 - www.ifv.net



Les lauréats et leurs parrains ou marraines :

- Ingrid BOULANGER, parrain : Dominique MORETTINI, conseiller clientèle au CIC
- Alexandra FRANCOIS-MARIE, parrain : Thomas VALSESIA, technico-commercial au Comptoir Général d'Électricité
- Kenny GILLES, parrain : Michaël THIRION, délégué commercial chez SAINT GOBAIN ISOVER
- Michaël LEFEVRE, parrain : Geoffrey ESSE, commercial chez RENAULT TRUCKS
- Nadège MARTIN, parrain : Michaël KASTELANIC, Resp. commercial grands comptes chez ALLGAIER WERKE
- Christine OUDEA, marraine : Carine ISTASSE-GUERIN, conseillère clientèle au CREDIT MUTUEL
- Thomas THIRY, marraine : Sonia GOSSELIN, conseillère clientèle à FRANCE TELECOM
- Mélanie STARECKI, parrain : Eric DUFOREST, Resp. des Ventes Internationales chez BALDWIN FILTERS
- Simon POSTAL, parrain : José-Antonio GARRIDO, Responsable commercial chez RENT A CAR
- Alexis HAAS, parrain : Nacer SAÏDI, chef d'entreprise BRICODISTRI
- Sébastien MISSIOURI, parrain : Fabrice LEMONT, directeur d'agence SANELEC
- Khadija ARJDAL, marraine : Laurence BUHOT, commerciale au Centre Européen des Métiers d'Art de Givet
- Cyril LEBRUN, parrain : Laurent CHAMPENOIS, directeur de magasin enseigne FNAC

L'ANTS a choisi la CCI des Ardennes

L'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) qui s'est implantée récemment à Charleville-Mézières et qui doit être opérationnelle le 2 janvier 2009, a choisi l'offre de formation professionnelle de la CCI des Ardennes.

L'ANTS avait en effet lancé à ce sujet un important appel d'offres national. Elle a retenu la CCI des Ardennes pour mettre en place la formation de ses nouvelles recrues. Rappelons que l'ANTS est chargée par l'Etat de concevoir les nouveaux titres électroniques (cartes d'identité infalsifiables notamment) reposant pour la plupart sur la biométrie. Au mois de juillet, la CCI des Ardennes avait participé dans ses locaux au recrutement des agents de l'ANTS, soit un effectif de quelque quatre-vingts salariés. Et au début du mois de septembre à Charleville-Mézières, la CCI a mis en place la formation de ces nouveaux agents de l'Etat. Il faut noter que la CCI ne se limite pas à dispenser des formations ad hoc. Elle agit en tant que

maître d'œuvre coordonnant les interventions des différents acteurs d'un plan de formation original et complexe.

Les formations demandées par l'ANTS réclament la collaboration des enseignants de l'Institut de Formation Technique Supérieur (IFTS). Ce dernier dispense déjà les cours techniques de la licence TICE (Technologies de l'Information et de la Communication Orientées Entreprises).

Les compétences des intervenants de l'IFTS ont permis de répondre à des besoins de formation plus techniques, notamment sur la partie sécurité informatique et réseaux. Une dizaine d'agents de l'ANTS sont concernés par ces modules spécifiques de formation.

Quant à la formation des agents du centre d'appel et de l'administration du SIV (70 personnes), l'objectif pour chacun d'entre eux est d'obtenir 4 modules du Passeport de Compétences Informatique Européen (PCIE Start). Il validera une formation de quarante heures basées sur les connaissances générales, la gestion de fichiers et l'utilisation d'un traitement de texte (Word) et d'un tableur (Excel).

Pour la plupart d'entre eux les stages de formation des nouveaux agents de l'ANTS se déroulent dans les locaux de la CCI des Ardennes à Charleville-Mézières ou à l'IFTS.

Ils s'achèveront au mois de novembre 2008.

La CCI des Ardennes délivre le Bachelor professionnel des CCI

Le diplôme de «Bachelor» (Bac + 3 ou 4) est inscrit dans le cursus LMD (Licence, Master, Doctorat), l'organisation européenne des études supérieures.

Et il existe en France quelque 150 programmes d'enseignement de niveau du Bachelor dont celui que dispense l'Ecole de Gestion et de Commerce (EGC) de la CCI des Ardennes à Charleville-Mézières. L'EGC délivre le Bachelor « Responsable en marketing, commercialisation et gestion », titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) au niveau II.

En juin 2007, l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI) et le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi ont lancé un nouveau label, LE BACHELOR PROFESSIONNEL DES CCI, qui s'applique aux formations dans le champ élargi des métiers du commerce et de la gestion. L'EGC de la CCI des Ardennes s'est donc portée candidate à ce nouveau label européen. Quatre critères ont été examinés : l'approche pédagogique, la proximité avec les entreprises, l'ouverture à l'international et la mise en œuvre du passeport de compétences, outil de positionnement professionnel pour l'étudiant et pour l'employeur.

Une soixantaine de cycles de formation appartenant au réseau des CCI ont obtenu de délivrer « le Bachelor professionnel des CCI ». C'est le cas de l'ensemble des écoles du réseau national des EGC. L'Ecole de Gestion et de Commerce de la CCI des Ardennes à Charleville-Mézières est aujourd'hui en Champagne-Ardenne, l'unique structure de formation supérieure à préparer des étudiants à l'obtention de cette nouvelle reconnaissance co-délivrée par l'Etat et l'ACFCI.

Cultiver l'esprit entrepreneurial

Il faut souligner que ce label garantit une formation répondant aux besoins des entreprises. L'étudiant passe 35% de son cursus en entreprise, par l'intermédiaire de différents stages organisés au cours des 3 années du « Bachelor professionnel des CCI ». Il consolide ainsi ses dispositions à l'emploi avant son arrivée sur le marché du travail. Dans le cas des EGC, 93% de leurs jeunes diplômés sont recrutés dans les six mois suivant leur sortie d'Ecole.



Qui plus est, « le Bachelor professionnel des CCI » garantit aux employeurs que son titulaire est habitué d'un esprit entrepreneurial, prêt à s'investir dans des missions à l'international.

D'un diplômé de niveau Bac + 3, futur cadre intermédiaire, les entreprises attendent qu'il se distingue par son ouverture d'esprit, son sens de l'autonomie, son goût du progrès et par ses qualités de manager d'équipe.

Contact sur le site : www.ardennes.cci.fr/egc ou www.bachelor-egc.fr - tél : 03 24 56 62 61

Le passeport pour l'économie numérique : Une formation gratuite, profitez en maintenant !

Une entreprise, quelle que soit sa taille aujourd'hui, qui plus est individuelle et commerciale, ne peut plus progresser sans accéder à l'environnement numérique (ordinateur, Internet, wifi, GPS, mobiles, etc.).

La CCI des Ardennes vous offre la possibilité d'apprivoiser ce nouveau monde en participant aux modules du Passeport pour l'Economie Numérique. Conçus et promus par l'Etat afin de moderniser le tissu des très petites, petites et moyennes entreprises en France (accès aux nouveaux marchés, réduction des coûts de gestion, gain de temps, etc.), ces modules permettent au dirigeant et/ou aux salariés d'une TPE ou d'une PME-PMI de moins de vingt salariés de découvrir toutes les potentialités des usages du numérique.

Ils offrent notamment la possibilité d'appréhender facilement « la dématérialisation des documents administratifs » (déclarations sociales et fiscales, facturations, devis et relations commerciales en ligne).

Pour obtenir gratuitement ce passeport, la CCI des Ardennes met en place tout au long de l'année des modules de sensibilisation d'une durée de trois heures, selon un calendrier pré-établi.

Associées aux collectivités locales, la CCI dispense également gratuitement ces séances d'information au cœur des communes des Ardennes.

Chacun peut ainsi dans son village ou sa petite ville connaître les multiples champs d'application du numérique ainsi que la meilleure façon de se les approprier. L'obtention du passeport permet également de bénéficier d'une palette d'avantages commerciaux et des offres de financement privilégiées.

Contact : Sandrine Delan

tél : 03 24 56 62 63

mail : sdelan@ardennes.cci.fr

Site à consulter :

www.econumerique.pme.gouv.fr

L'EGC enregistre 92% de réussite au diplôme

En juillet 2008 à Charleville-Mézières, la 31^{ème} promotion de l'Ecole de Gestion et de Commerce (EGC) de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes a achevé son parcours de formation supérieure.

Après trois années d'études jalonnées de plusieurs stages, douze étudiants sur un effectif de treize dans cette nouvelle promotion de l'EGC ont obtenu le diplôme Bachelor de « Responsable en marketing, commercialisation et gestion ».

Pour l'heure, six nouveaux diplômés ont été embauchés dans des entreprises ardennaises. Les six autres diplômés sont engagés dans divers processus de recrutement ou en poursuite d'études. Nul doute que la qualité de leur diplôme, leur ouvrira, comme au cours des années précédentes, les portes des entreprises.

Les lauréats 2008 de l'EGC entrant dans la vie professionnelle :

- Manuel BRACONNIER
- Armand DEBAIFFE
- Benoît DOUILLY
- Nicolas DUPONT
- Aurélien HUSSON
- Xavier JAUMOTTE

- Mandy LESSIRE
- Maxence MAUDUIT
- Emilie PARIS
- Jérôme PIRE
- Guifred SABOURIN
- Emilie ZANTE

Le major de la promotion chez Arcomat Mobilier Urbain



Cette PMI installée à Glaire qui fabrique du mobilier urbain (panneaux publicitaires, abris bus, etc.) a embauché récemment Maxence Mauduit, 22 ans, natif de Reims et major de la promotion 2008 de l'EGC de la CCI des Ardennes.

“A la suite de l'obtention de mon diplôme, l'EGC m'a contacté pour m'avertir que les dirigeants d'Arcomat recherchaient un jeune cadre pour renforcer leur équipe commerciale, raconte le jeune diplômé. Mon profil commercial les a tout de suite intéressés, notamment ma maîtrise de l'Anglais et de l'Allemand”.

Aujourd'hui, Maxence Mauduit travaille au sein de la force de vente d'Arcomat Mobilier Urbain sur le marché français afin de se former aux réalités de son métier. Il vient de réaliser sa première vente d'un montant de 15 000 €. Quand il aura acquis un peu d'expérience en France, il s'occupera de relancer les ventes d'Arcomat en Europe.

Apprenez l'Anglais entre midi et deux !

Saviez-vous que le Centre d'étude des langues de la CCI des Ardennes propose aux commerçants d'apprendre l'Anglais durant l'heure de midi autour d'un plateau-repas ?

Cette formation d'une durée de 18 heures est axée sur les échanges « client / commerçant » et ne demande pas de connaissances linguistiques préalables. Cette formation originale est inscrite dans le nouveau catalogue du second semestre 2008 du service formation continue. Il propose également de nombreuses formations classiques à l'instar des cours du soir en langue anglaise ou des cours d'informatique.

Mais le catalogue des formations de la CCI des Ardennes s'enrichit égale-

ment de modules personnalisés en comptabilité en répondant de façon individualisée à chaque participant, en tenant compte de son niveau et de ses objectifs. Un entretien préalable permettra de mettre en place ces formations personnalisées en définissant le programme, le nombre d'heures ainsi que le rythme adaptés aux disponibilités des participants.

Renseignements et inscriptions auprès de

- **Stéphanie Cussac (modules de comptabilité)**

mail : scussac@ardennes.cci.fr - tél : 03 24 27 87 68 et de

- **Sandrine Delan (Centre d'Etude des Langues)**

mail : sdelan@ardennes.cci.fr - tél : 03 24 56 62 63